



LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'ALLEMAGNE A L'EGARD DU MAGHREB

**Mémoire de géopolitique
du Major i.G. Horst Busch
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »**

Directeur : Madame Nicole Grimaud

Avril 2002

SOMMAIRE

1. Introduction

2. Le cadre de la politique allemande

2.1 La politique en général

2.2 La politique de sécurité

2.3 La coopération sur le plan du développement

2.4 L'économie

2.5 La Culture

2.6 La migration

2.7 Le terrorisme

3. Les États du Maghreb

3.1 La Libye

3.2 La Tunisie

3.3 L'Algérie

3.4 Le Maroc

3.5 La Mauritanie

4. Conclusion

1. Introduction

« Votre carte de l'Afrique est bien belle. Mais ici c'est la Russie, et là c'est la France, et nous sommes au milieu, voilà ma carte de l'Afrique. »¹

Si pour les voisins européens de l'Allemagne, l'Afrique et l'Orient ont été une importance certaine au XIX^e siècle, le rôle qu'ils jouaient pour l'Allemagne était tout à fait négligeable. Sa situation géographique au centre de l'Europe offrait déjà assez de potentialités de conflits. Voilà pourquoi, en dépit de l'engouement colonial de l'époque, la politique de Bismarck était marquée par la modération et par l'idée de la sécurité collective.² Vue sous cet angle, cette maxime trouverait encore aujourd'hui des partisans. Jusqu'à nos jours, l'Afrique ne semble jouer qu'un rôle marginal dans la politique extérieure allemande.

D'un point de vue géographique, les États du Maghreb sont loin de l'Allemagne, et il est possible de dire que d'une façon générale les intérêts allemands sont relativement limités en dehors de l'Europe. Ils semblent être d'un ordre purement économique, rarement accompagnés d'idées politiques. Au cours des dernières années, les voisins de l'Allemagne ont commencé à percevoir des changements que l'Allemagne elle-même remarque moins³ : Son poids politique s'est accrue avec la réunification, sa politique s'oriente aujourd'hui plus vers l'Est qu'avant. Cela est dû à l'élargissement de l'Union européenne, prête à accueillir les pays de l'Est. Cet élargissement concerne tous les États-membres de l'Union européenne, et au plus tard après l'introduction de l'euro cette question deviendra déterminante pour l'avenir européen.

Au Maghreb, on trouve un "mélange" complexe de conflits potentiels qui n'est certes pas comparable à la situation qui règne au Proche-Orient ou dans les Balkans. Ce sont surtout des confrontations inter-étatiques, comme celles du Maroc et de la Mauritanie, ou des conflits intérieurs, comme en Algérie, qui ne constituent les sources d'inquiétude. Le vif intérêt porté à la guerre civile en Algérie, dont l'intensité semblait cependant avoir diminué, n'était pas seulement suscité par la disponibilité à

¹ Cité d'après Stürmer, M. : *Das ruhelose Reich. Deutschland 1866-1918*, Berlin 1983, p. 233.

² Cf. Stürmer, M. : *Bismarck, Die Grenzen der Politik*, Munich 1987, p. 96 f.

³ Le livre suivant a évoqué une attention considérable en Allemagne : Delmas, P. : *Über den nächsten Krieg mit Deutschland. Eine Streitschrift aus Frankreich*, Berlin 2000. Titre de l'original : *De la prochaine guerre avec l'Allemagne*.

la violence très marquée des deux côtés et par le nombre élevé de victimes. On craignait aussi des répercussions régionales et internationales. Les États voisins, à savoir le Maroc et la Tunisie, particulièrement touchés par la crise algérienne, ont eux aussi des démêlés avec l'islamisme depuis quelque temps.⁴

D'un point de vue stratégique, la région semblait avoir perdu beaucoup de son importance après la fin de l'affrontement Est-Ouest. Tant qu'a existé l'Union soviétique, et tant que la politique internationale a été marquée par la concurrence entre les camps orientaux et occidentaux, même chaque petit État étaient important, et surtout les états riverains de la Méditerranée. Après la fin de la guerre froide, les réflexions stratégiques concernant l'Afrique se réduisaient d'abord à l'analyse classique de la menace – avec un résultat assez satisfaisant pour la politique de sécurité allemande : aucun des États du Maghreb ne dispose des moyens militaires en pouvant menacer directement la sécurité de l'Allemagne. Cependant, on a fini par comprendre que, limitées à cet aspect étroit, les réflexions de sécurité sont aujourd'hui insuffisantes pour analyser la sécurité d'un État. Les événements du 11 septembre ont convaincu les plus sceptiques. La notion d'une « sécurité élargie », devenue populaire au cours de ce débat, a suscité une grande attention. L'idée principale en est que nombre d'évolutions susceptibles de constituer une menace pour la sécurité (par exemple la destruction de l'environnement, les migrations ou le trafic de la drogue) méritent la même attention que les menaces militaires traditionnelles. Dans le monde actuel, marqué par des réseaux complexes et des interdépendances multiples, des évolutions naissant à la périphérie peuvent rapidement développer une dynamique dont les répercussions touchent aussi la sécurité allemande.

C'est sur cette toile de fond que le présent mémoire analysera la politique extérieure allemande vis-à-vis du Maghreb et mettra en lumière l'importance des différents États maghrébins pour l'Allemagne. On traitera aussi la question de savoir si l'Allemagne poursuit aujourd'hui des intérêts spécifiques dans cette région et, si oui, lesquels. Un aspect intéressant dans ce cadre est que, depuis presque trois ans, la politique extérieure allemande est dirigée par un nouveau gouvernement fédéral, constitué du parti social-démocrate et des Verts. Ce changement au niveau des partis politiques marqua en même temps l'arrivée d'une nouvelle génération au

⁴ Jacobs, A. / Masala, C. : Vom Mare Nostrum zum Mare Securum, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99, p. 31.

pouvoir. Les acteurs principaux de la politique extérieure allemande actuelle, le chancelier fédéral, M. Schröder (SPD), le ministre des affaires étrangères, M. Fischer (Bündnis 90/Die Grünen) et le ministre pour la Coopération et le Développement Mme Wieczorek-Zeul (SPD) font partie de la génération des soixante-huitards et ne sont plus marqués par la Seconde Guerre mondiale ou ses répercussions immédiates, comme l'était par exemple l'ancien chancelier fédéral, M. Kohl. Observons le Maghreb pour étudier les prétentions et la réalité de la politique extérieure allemande.

2. Le cadre de la politique allemande

2.1 La politique en général

Les changements intervenus dans la politique extérieure depuis la réunification. « La notion de la nation consciente de sa propre valeur – c'est le contraire de ce qui est l'intérêt de notre pays. Un retour sur nous-mêmes, sur notre propre prestige, nuirait seulement à nos intérêts et provoquerait de la méfiance. Cela est dû à notre histoire, à notre situation géographique et à notre potentiel économique. L'Allemagne a surtout profité de l'intégration de ses intérêts dans le réseau des intérêts européens. On poursuivra dans cette voie. »⁵ « Il ne s'agit pas ici d'un concours de beauté, il s'agit de la solidarité, certainement très importante, mais aussi de questions d'humanité et de droits de l'homme et d'un nouvel engagement dans un monde globalisé. L'avenir de tout cela sera seulement garanti si nous faisons avancer le processus de l'intégration européenne en investissant tout le poids de notre pays dans la politique extérieure et de sécurité et en construisant une démocratie européenne. Continuer à penser dans un cadre national serait commettre une grande erreur. »⁶ Ces deux déclarations du ministre allemand des Affaires étrangères montrent l'orientation de la politique allemande en général et non seulement de la politique extérieure.

Le rétablissement de l'unité nationale et de la souveraineté de l'Allemagne, la fin de l'affrontement Est-Ouest, l'effondrement de l'Union soviétique et la naissance de nouveaux États nationaux en Europe centrale et orientale ont profondément modifié le cadre de la politique extérieure de l'Allemagne. Les liens politiques avec l'Ouest, qui étaient l'effort principale de l'ancienne République fédérale, ainsi que la position géopolitique centrale de l'Allemagne réunifiée risquaient de provoquer des tensions. En effet, il est toujours mal accepté que l'Allemagne insiste sur ses intérêts nationaux, attitude interprétée par certains comme un retour à une arrogance nationaliste et à une politique de pouvoir égoïste. Au cours des quatre décennies passées, les liens politiques occidentaux de la République fédérale ont fondé une

⁵ Fischer, J. : Interview du ministre des Affaires étrangères à propos de la politique extérieure du nouveau gouvernement fédéral, dans : Der Tagesspiegel, 05 septembre 1998.

⁶ Fischer, J. : Discours présenté devant le parlement allemand le 11.10.2001, de <http://www.auswaertiges-amt.de>.

politique extérieure allemande multilatérale devenue tradition.⁷ Après la fin de l'affrontement Est-Ouest et après la réunification allemande, beaucoup d'États de l'Europe du Sud craignaient que le centre de gravité de la structure du pouvoir en Europe se déplace au profit de l'Allemagne ou, plus généralement, des pays de l'Europe du Nord. Surtout la France, l'Italie et l'Espagne estimaient qu'il fallait compléter la stratégie de l'intégration des pays de l'Europe centrale et orientale par une stratégie de coopération vis-à-vis des pays du Sud. C'est sur cette toile de fond qu'il faut comprendre la participation de l'Allemagne. Il s'agit d'éviter l'impression que désormais la politique soit exclusivement orientée vers l'Est, et que l'orientation principale de l'Union européenne soit ébranlée.

Depuis l'effondrement du communisme, la stabilisation des pays de l'Europe centrale et orientale est devenue prioritaire pour l'Allemagne. C'est surtout l'Allemagne qui soutient les processus de transformation en cours dans ces pays, qui sont une condition indispensable à leur adhésion à l'Union européenne.⁸ Dans son chapitre XI qui porte le titre « Unification de l'Europe, partenariat international, sécurité et paix », l'accord de coalition entre le SPD et le Bündnis 90/Die Grünen souligne nettement l'orientation de la politique extérieure allemande. Celle-ci sera guidée par « l'obligation de poursuivre la civilisation des relations internationales qui devront être régies de plus en plus par des principes juridiques ». Il va de soi que l'accord s'étend sur l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est, mais le dialogue avec les pays du bassin méditerranéen ou du Maghreb n'y figure pas. Il est remarquable que l'accord de coalition prévoie l'intégration du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) dans le Conseil fédéral de sécurité, ce qui témoigne de la tendance poursuivie par la politique du gouvernement fédéral. En voici un exemple : « Le nouveau gouvernement fédéral vérifiera les programmes d'aide à l'équipement militaire existants et ne conclura, en principe, pas de nouveaux contrats dans ce domaine. Elle favorisera, par contre, davantage des mesures d'aide à la démocratisation et mettra en place des moyens supplémentaires destinés à cette fin. »⁹

⁷ Hacke, C. : Nationales Interesse als Handlungsmaxime für die Außenpolitik Deutschlands, dans : Kaiser, K. / Krause, J. (éd.) : Deutschlands neue Außenpolitik, Band 3: Interessen und Strategien, Oldenbourg 1996, p. 3.

⁸ Jünemann, A. : Deutsche Mittelmeerpolitik im europäischen Rahmen, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99, p. 11.

⁹ http://www.bundesregierung.de/dokument/Schwerpunkte/Koalitionsvertrag/ix431_.htm.

Si les responsables de la politique extérieure allemande se tournent vers la Méditerranée, ce sont encore les pays de l'Est, la Turquie et Israël, qui sont au centre de l'intérêt. L'Allemagne cultive des relations particulières avec la Turquie, ce qui s'explique non seulement par la présence de trois millions de Turcs, dont environ 500 000 Kurdes, vivant en Allemagne, mais aussi par le partenariat qui s'est développé au cours de l'histoire. Plusieurs sujets déterminent les relations bilatérales : le conflit entre les Turcs et les Kurdes avec sa dimension de politique intérieure, l'adhésion potentielle de la Turquie à l'Union européenne, le rôle stratégique de la Turquie en tant que partenaire dans l'OTAN et le conflit de Chypre. Depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, la Turquie, loin d'avoir perdu son importance stratégique, en a plutôt gagnée à plusieurs égards, notamment dans sa fonction de tête de pont occidentale dans une région déstabilisée. Cela est redevenu très clair après les attentats du 11 septembre 2001. En ce qui concerne Israël, c'est l'Holocauste qui marque toujours les relations de l'Allemagne avec cet État. C'est pourquoi la politique extérieure allemande accorde une très haute priorité à la sécurité israélienne. Cela n'a pas changé après que le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, a assumé, au moins pour un certain temps, un rôle assez actif dans le conflit du Proche-Orient après le 11 septembre 2001. C'est l'importance particulière de l'État hébreu pour la politique extérieure allemande qui a des répercussions sur les relations de la République fédérale d'Allemagne avec les États musulmans du Maghreb. Dans le cadre du partenariat entre l'Europe et la Méditerranée, le regard de l'Allemagne est donc également tourné vers le Proche-Orient.

Le cadre européen - le Processus de Barcelone

Après avoir surmonté la première crise pétrolière des années 70, les pays industrialisés de l'Ouest sont devenus beaucoup plus conscients de leur dépendance en ce qui concerne les matières premières. Ils ont vu la nécessité de s'attacher les pays producteurs de matières premières sur les plans politique et économique. En outre, la guerre froide battait encore son plein, et il fallait donc veiller à ce que ces États soient maintenus dans le camp occidental. Il en résulta un intérêt croissant pour les États du Maghreb. Aujourd'hui, le cadre international a changé. Les relations entre les anciennes puissances coloniales et leurs colonies se sont affaiblies, tandis que d'autres régions sont devenues plus importantes pour l'Europe. Le bloc de l'Est s'est dissous, la nécessité d'attacher d'autres États au camp occidental n'existe plus.

Les alternatives au système libéral sur les plans politique et économique ne sont plus guère discutées.

En novembre 1995, les 15 États-membres de l'Union européenne et les 12 États partenaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, l'Autorité palestinienne) ont signé la déclaration de Barcelone définissant le cadre pour le partenariat entre l'Europe et la Méditerranée (connu sous le nom de Processus de Barcelone). La déclaration définit trois objectifs principaux : 1° Conclusion d'un partenariat politique avec l'objectif de créer une zone commune de paix et de stabilité ; 2° Conclusion d'un partenariat économique et financier pour créer une zone commune de prospérité ; 3° Conclusion d'un partenariat social, culturel et humain pour encourager l'échange entre les sociétés civilisées des États participants. Ce processus est étayé par l'espoir d'établir une zone de libre-échange complète avant 2010. Le Processus de Barcelone couvre donc trois domaines : la politique, l'économie et la culture.

L'intérêt de l'Allemagne pour les États du Maghreb a beaucoup grandi suite à la réunion consécutive au Processus de Barcelone réalisée à Stuttgart en avril 1999. L'Allemagne a été candidate pour organiser cette réunion. Sur le plan du dialogue avec des États tiers, la conférence de Stuttgart était une des manifestations centrales de la présidence allemande de l'Union européenne. Cela se manifesta non seulement par de nombreuses manifestations organisées dans le cadre de cette conférence par les syndicats, ainsi que par les associations du patronat ou encore les fondations des partis politiques.¹⁰ « Dans ma fonction de ministre des Affaires étrangères allemand, je tiens à souligner une fois encore que pour l'Allemagne, le partenariat étroit de l'Union européenne avec le Sud constitue le pendant indispensable de l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est. »¹¹ Ce sont les termes choisis par le ministre des Affaires étrangères qui sont remarquables : Il parle d'un pendant et non d'une partie intégrante de la politique extérieure de l'Union européenne.

On a accru les efforts en vue d'intégrer davantage les relations avec les États du Maghreb dans la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne. Dans ce cadre on s'est non seulement mis d'accord sur certains

¹⁰ Cf. Hintergrundinformationen zur 3. Europa-Mittelmeer-Ministerkonferenz in Stuttgart am 15./16. April 1999, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de>.

principes de la politique extérieure de l'Europe et de celle de ses États-membres, mais, de plus, les membres envisagent aussi de concerter plus étroitement leurs actions quotidiennes dans ce domaine. Dans le cas de la politique Africaine, cette concertation se faisait par le passé essentiellement par le biais des rencontres des ambassadeurs sur place et par des consultations régulières des responsables des questions africaines des gouvernements nationaux avec les responsables au sein de la Commission européenne. Dans la plupart des cas, les résultats de ces consultations n'engageaient à rien, et bien souvent, un des États-membres prenait ses distances par rapport aux actions communes décidées. Dans la politique concernant l'Afrique, c'est surtout le cas de la France, seul pays à avoir poursuivi des intérêts stratégiques dans le nord et l'ouest de ce continent. Sa suprématie dans cette région justifiait en partie sa prétention au rang de puissance mondiale. La politique que la France y poursuivait et sa disposition persistante à soutenir les dictateurs africains amis opposait de plus en plus la France aux autres États européens, notamment à l'Allemagne, aux États scandinaves et à ceux du Benelux. Néanmoins, la France insiste sur une politique européenne coordonnée vis-à-vis de l'Afrique, tout en poursuivant certains intérêts purement français.¹² Sous cet aspect, le fait que le « Processus de Barcelone » n'ait pas été institutionnalisé apparaît comme un manque décisif, car il n'est pas possible de former, sur une base ad hoc, un contrepoids au déplacement des intérêts de l'Union européenne dans le cadre de l'élargissement aux pays de l'Est. En outre, l'intégration d'Israël dans le « Processus de Barcelone », légitime en principe, se révèle défavorable car c'est avec cette intégration qu'on introduit les différents arabo-israéliens dans le processus. Il est donc quasi exclu que les relations réciproques progressent, à moins qu'on n'arrive à réduire ou résoudre le conflit au Proche-Orient, ce qui paraît de plus en plus invraisemblable. Malte, où s'est déroulée la première réunion consécutive à Barcelone en avril 1997, a servi donc presque exclusivement de tribune au conflit israélo-arabe.

A l'époque de la guerre froide, c'est à bon escient que l'Allemagne faisait preuve de réserve sur le plan de la politique extérieure en dehors des alliances occidentales. Cette attitude a changé après la réunification, l'Allemagne ne pouvant plus invoquer

¹¹ Fischer, J. : Discours d'ouverture présenté lors de la 3^e conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Europe et des pays riverains de la Méditerranée, Stuttgart 15.04.1999, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de>.

sa souveraineté restreinte. Sur le plan de la politique extérieure, elle cherche à partager la position de tête avec d'autres, notamment avec la France. Il est quand même intéressant de voir comment la République fédérale d'Allemagne et la France se sont tacitement réparties les tâches. Cette répartition apparaît aussi dans le papier de position « SPD/PS - Papier zum Mittelmeer und Nahen und Mittleren Osten » (SPD/PS thèses concernant la Méditerranée le Proche- et le Moyen-Orient). Ce document dit que « la France dispose de relations anciennes et traditionnelles avec les riverains au sud et à l'est de la Méditerranée, relations qui sont toujours très étroites. L'Allemagne est consciente du rôle qu'elle a joué dans l'histoire du conflit arabo-israélien. »¹³ Une liberté d'action et une sphère d'influence sont donc ouvertes à la partie française, tandis que pour la partie allemande, l'horizon est d'abord réduit au Proche-Orient tout en soulignant, naturellement, la liberté d'action limitée. Cela correspond largement à l'idée que les deux États se font chacun de lui-même et reflète l'avis des deux grands partis au gouvernement, même s'il ne s'agit pas d'un document gouvernemental. Ce même document évoque aussi une motivation éventuelle pour un engagement politique dans ces régions : l'amélioration du niveau de vie de la population en question et la proposition de perspectives pour l'avenir, surtout pour la jeune génération, afin de mieux contrôler le problème potentiel des migrations.

Étant un forum de coopération et de dialogue multilatéral qui comprend aussi des aspects socio-économiques, le Processus de Barcelone de l'Union européenne offre, grâce à son approche très large, un maximum de possibilités de développement. L'Allemagne a tenu compte de ce fait pendant sa présidence de l'Union européenne et par la réalisation de la deuxième conférence consécutive à « Barcelone », qui s'est tenue à Stuttgart en avril 1999. L'indifférence politique relative est partagée par les sciences sociales qui ne se sont qu'accessoirement intéressées à la politique africaine.¹⁴

2.2 La politique de sécurité

Dans le domaine de la politique de sécurité, l'OTAN est d'une importance capitale pour l'Allemagne, surtout parce que les structures européennes sont seulement en

¹² Mair, S. : Afrikapolitik der Europäischen Union, dans : Schriftenreihe zur politischen Bildung : Heft 264 Afrika I, p. 20.

¹³ La France et l'Allemagne au sein de l'Europe : SPD/PS – Papier zum Mittelmeer und Nahen und Mittleren Osten, Publication No. 5/1998, dans : http://www.fes.de/fes_paris/spd_no_d.html.

train de se développer. On a déjà évoqué l'idée de la « sécurité élargie ». D'autres risques de dimension globale résident dans la propagation de la criminalité transfrontalière organisée, dans les mouvements de migration provoqués par des guerres civiles, dans les crises économiques et les catastrophes écologiques, ainsi que dans l'augmentation de l'écart de prospérité entre le Nord et le Sud. A long terme, ce conflit remplacera l'ancien antagonisme Est-Ouest disparu. Une menace beaucoup plus tangible et potentiellement plus dangereuse est celle causée par la prolifération des armes de destruction massive et des missiles balistiques autour du bassin méditerranéen. Par l'acquisition de telles armes, les gouvernements en question espèrent consolider leur position de pouvoir vis-à-vis de leurs voisins à des coûts relativement modiques. Afin d'opposer des engins à effet dissuasif aux armes nucléaires israéliennes, nombre d'États du Proche-Orient se sont mis à acheter ou même à produire des armes NBC et des vecteurs balistiques. Dès aujourd'hui, la Libye dispose de missiles balistiques dont la portée couvre l'Europe du Sud. La possession de tels systèmes d'armes pourrait inciter les gouvernements en question à augmenter leur pression sur certains États de l'Union européenne ou de l'OTAN pour faire valoir leur position dans des questions politiques litigieuses. Des tentatives occidentales éventuelles visant à empêcher l'acquisition et le déploiement d'autres armes NBC dans le bassin Méditerranée pourraient à leur tour aviver les tensions existantes et créer de nouveaux conflits. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le danger constitué par des groupes terroristes essayant de s'emparer de vecteurs balistiques pour les équiper d'agents chimiques ou biologiques faciles à produire.

L'Union européenne a réagi face à ce problème de sécurité en resserrant de façon active ses relations avec les États riverains du sud de la Méditerranée. Cette stratégie de prévention ou de règlement coopératif des conflits s'est traduite par l'institution du Processus de Barcelone. L'objectif déclaré du partenariat euro-méditerranéen est de favoriser, à l'aide d'une stratégie multidimensionnelle à long terme, un développement soutenu dans les pays méditerranéens et de contribuer ainsi activement à l'établissement d'une zone de stabilité et de sécurité.¹⁵

¹⁴ Cf. Engel, U. / Schleicher, H.-G. : Die beiden deutschen Staaten in Afrika. Zwischen Konkurrenz und Koexistenz. 1949-90, Hambourg 1998, p. 2.

¹⁵ Cf. Stärkung der Mittelmeerpolitik der Europäischen Union : Entwicklung einer Partnerschaft Europa-Mittelmeer ; Mitteilung der Kommission an den Rat und an das Europäische Parlament, Bruxelles. 19 octobre 1994, Kom (94) 427.

Le dialogue entre l'OTAN et les riverains de la Méditerranée

La valeur modifiée du bassin méditerranéen par rapport à l'Europe exige une contribution de l'Allemagne qui corresponde à son poids politique, économique et démographique ainsi qu'à son rôle au sein de l'OTAN et de l'Union européenne, et qui prenne au sérieux les intérêts de ses alliés importants. Une conception de stabilité régionale doit poursuivre une approche générale politique, économique, sociale et militaire. L'objectif de l'Allemagne est donc la réalisation d'une conception cohérente de transfert de stabilité par la coopération qui permettra d'étendre, à long terme, la zone de sécurité et de stabilité européenne au bassin méditerranéen. A la longue, l'évolution dans ces domaines est susceptible de contribuer aussi à désamorcer des sources de conflits sociaux dans les sociétés et États de la région. La représentation renforcée dans les quartiers généraux de l'OTAN déployés dans la région du sud souligne l'intérêt accru de l'Allemagne pour le bassin méditerranéen.

L'interdépendance de la sécurité européenne et de la stabilité du bassin méditerranéen a aussi été discutée au sein de l'OTAN. En 1994, celle-ci a entamé le dialogue, d'abord avec cinq États riverains de la Méditerranée, à savoir l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie ainsi qu'avec la Mauritanie. Grâce à l'évolution du processus de paix au Proche-Orient, positive à l'époque, les chefs d'État et de gouvernement voyaient la possibilité d'envisager des mesures pour favoriser le dialogue, la compréhension et la confiance entre les États de la région et soutenaient tous les efforts qui pouvaient contribuer à y consolider la stabilité. Les États participant au dialogue méditerranéen étaient invités à coopérer à des activités particulières dans les domaines des sciences, de l'informatique, des plans d'action d'urgence civile et autres et à participer à des stages dispensés par les écoles supérieures de l'OTAN. Ces stages se traitaient de maintien de la paix, de la maîtrise des armements et la vérification, de la responsabilité des forces armées dans le domaine de la protection de l'environnement, des plans d'action d'urgence civile et de la coopération européenne dans le domaine de la sécurité. Pour augmenter la transparence, on intégrait certains sujets militaires. En 1997, fut créé le groupe de coopération méditerranéenne. Grâce à l'intégration directe des États-membres de l'OTAN dans les discussions politiques avec les États partenaires, il existe désormais un forum pour l'échange de vues sur de nombreuses questions en rapport avec la sécurité dans le bassin méditerranéen ainsi qu'avec l'évolution future de ce

dialogue.¹⁶ Afin d'assurer une souplesse maximale du forum ainsi que son indépendance en cas de crises régionales, on cherche à réaliser ce dialogue avec la plus grande ouverture du point de vue du contenu et des participants et à l'organiser sur une base bilatérale suivant le principe des 16 + 1. Cela a eu pour conséquence que dès le début, le dialogue méditerranéen de l'OTAN ne correspondait pas aux idées de certains membres sud-européens de l'Alliance qui avaient d'abord voulu créer une sorte de « partenariat pour la paix » pour le bassin méditerranéen. Pour différentes raisons, Bonn, Paris, Londres et non en dernière ligne Washington avaient empêché la création d'un équivalent du Partenariat pour la paix. Surtout l'Allemagne et les États-Unis voulaient éviter l'impression qu'en termes de sécurité, l'Alliance accordait la même importance aux États riverains du sud et de l'est de la Méditerranée qu'aux États de l'Europe centrale et orientale et à la Russie. Le refus de la France se fondait dans une large mesure sur la crainte qu'une institutionnalisation poussée des relations entre l'OTAN et les États de l'Afrique du Nord puisse saper ses relations particulières avec ces pays. Du point de vue des États-membres de l'Union européenne et de l'OTAN en Europe du Sud, l'institutionnalisation des relations avec les États méditerranéens en matière de politique de sécurité devait remplir une fonction importante, à savoir la compensation du penchant de l'OTAN et de l'Union européenne vers l'Est. Un aspect intéressant du dialogue méditerranéen de l'Union européenne et de l'OTAN est la non-participation des États des Balkans, eux aussi riverains de la Méditerranée. Ceci est certainement dû à la situation de sécurité particulière dans les Balkans et à leur importance immédiate pour la sécurité de l'Europe, mais il montre aussi l'intérêt nuancé que porte l'Europe aux pays non européens.

2.3 La coopération sur le plan du développement

« Le moteur de la coopération est la responsabilité morale, car la justice est une valeur fondamentale de la vie humaine. »¹⁷ « Notre politique se fonde surtout sur les valeurs morales. L'engagement en faveur d'une vie dans la dignité et dans la paix, dans laquelle les droits de l'homme sont garantis et où le respect des règles du jeu démocratique permette le libre épanouissement de la personnalité, est un principe fondamental de la politique allemande. » Par conséquent, la coopération allemande concentre ses efforts sur la lutte contre la pauvreté, sur l'information et l'éducation, la

¹⁶ Cf. Nato-Handbuch, Bruxelles 1998, p. 119 s.

promotion de l'exploitation soutenue des ressources, les droits de la femme et la création de conditions pacifiques.¹⁸ La coopération se base sur la volonté d'assurer un « bon gouvernement ». D'après l'appréciation du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie sont des pays en voie de développement, tandis que la Libye est considérée comme un pays en transition ou comme un pays ayant atteint un stade de développement assez avancé. Ceci correspond à l'évaluation de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE).¹⁹ Mais la Tunisie et le Maroc peuvent eux aussi être considérés comme des pays à économie émergente.²⁰

La coopération sur le plan du développement est intégrée dans le cadre de la politique européenne. Pour nous, il n'y a pas que l'obligation morale de donner, par exemple en augmentant l'aide au développement, mais nous avons aussi le droit de demander quelque chose en contrepartie, par exemple l'engagement au « bon gouvernement ».²¹

D'un côté, il y a cette manière plutôt normative de voir les choses, de l'autre, il y a l'action pratique des acteurs allemands sur le plan de la politique extérieure. Il est vrai qu'une politique africaine active est bien dans notre intérêt de sécurité. En revanche, les États de l'Afrique du Nord ont des besoins de sécurité tout à fait différents : Ils se sentent menacés par la supériorité économique et militaire de l'Europe et estiment qu'un isolement continu de leurs pays constituent un danger croissant pour leur stabilité intérieure. Ils cherchent toujours à se rapprocher plus de l'Europe, recherchant sans cesse de nouveaux débouchés pour leurs produits afin de pouvoir concourir dans l'économie globalisée. Sur ce plan, l'accord de Barcelone offre des aides structurelles destinées à soutenir les exportateurs nord-africains dans leurs efforts de diversifier et améliorer leurs produits afin d'augmenter leurs chiffres de vente. Cette tendance unilatérale et fortement marquée par des intérêts économiques a été complétée systématiquement par la dimension du dialogue politique, des questions de sécurité, du « bon gouvernement », des droits de

¹⁷ <http://www.bmz.de/BMZ/themen/motive/index.html>.

¹⁸ <http://www.bmz.de/printversion/medien/buergeninformation/Bilanz2000.html>.

¹⁹ BMZ /Statistik und Berichtswesen (statistique et rapports) : <http://www.bmz.de/medien/statistik/stad-01a.xls/14.01.2000>.

²⁰ Hegasy, S. : Euro-mediterrane Partnerschaft, dans : Informationen zur politischen Bildung Nr. 272, Afrika II. p. 61.

²¹ Cf. Volmer, L. : Grundlinien der neuen deutschen Außenpolitik, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse>.

l'homme et de la coopération culturelle. Systématiquement, mais de manière prudente, on aborde aussi la question des droits de l'homme, ce qui s'avère plus efficace qu'une mise en accusation publique. Le « bon gouvernement » est plus difficile à réaliser dans des États gigantesques et hétéroclites que dans les États européens, qui sont pratiquement homogènes. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'approfondit guère les discussions sur la politique menée par le Maroc vis-à-vis du Sahara occidental ou sur les droits de l'homme dans les États du Maghreb. En réalité, c'est la politique économique qui continue à jouer le rôle décisif ; c'est elle qui impose une coopération étroite. Cet argument est particulièrement important pour une nation exportatrice comme la nôtre, et il est dans notre propre intérêt de développer des partenariats commerciaux stratégiques équilibrés.²² Cependant ce sont surtout les politiques agricole et commerciale de l'Union européenne qui sont une pierre d'angle pour notre crédibilité en Afrique. Nous ne pouvons pas exiger une libéralisation de la part de nos partenaires africains tout en fermant nos propres marchés à leurs produits - ce qui se fait précisément dans le domaine des produits agricoles de haute qualité.

Un objectif important de la coopération sur le plan du développement économique est constitué par les programmes de stabilisation et par l'adaptation des structures. Si ces programmes ne sont pas toujours réalisés avec la rigueur désirée par les institutions occidentales, c'est aussi dû à la répartition asymétrique des avantages et des coûts de la politique. Une libéralisation est généralement avantageuse pour les grandes entreprises privées d'un pays qui sont suffisamment diversifiées et qui, grâce à leurs relations commerciales avec des partenaires à l'étranger, ont accès à la technologie moderne et à des débouchés internationaux. Ces entreprises sont soutenues par l'élite économique établie et/ou les couches aisées de la population. Les conséquences de l'adaptation, par contre, doivent souvent être supportées par les couches moyennes et les couches défavorisées, si par exemple des postes de travail sont supprimés et les personnels licenciés suite à la privatisation ou la faillite de petits entrepreneurs, provoquée par la concurrence des offres étrangères née de la libéralisation. Toutes les réformes doivent être considérées eu égard à leur faisabilité politique, car les charges à court terme sont supportées par des groupes sociaux capables de s'organiser et de mener un conflit, tandis que le succès ne se

²² Wiczorek-Zeul, H. : Entwicklungspolitik als wesentliches Gestaltungselement der deutschen Afrikapolitik – Eckpunkte für eine strategische Orientierung, dans / cf. :

réalise que plus tard et profite à des groupes que l'on ne peut pas définir clairement dès le début et que l'on ne peut donc guère organiser. C'est pourquoi la réalisation des réformes dépend souvent moins des gouvernements et de leur compréhension des interdépendances techniques que de l'opportunité politique et de la survie politique de ces gouvernements.²³

Afin de pouvoir évaluer correctement l'importance du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, il faut voir que, depuis l'échec de la politique namibienne au début des années 80, le centre de gravité de la politique extérieure allemande s'est déplacé du ministère des Affaires étrangères vers le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement qui, en cultivant les relations dans le cadre de la coopération, de par son travail couvre une grande partie du quotidien africain.²⁴

2.4 L'économie

« Les intérêts allemands, ce sont d'abord nos intérêts nationaux immédiats tels que la sécurité et le maintien de la prospérité. Il est inutile d'essayer de le taire .

De toute façon, nos partenaires ne croiraient pas que nos actions soient guidées exclusivement par un altruisme international. L'honnêteté exige d'admettre que nous soutenons le libre commerce international aussi parce que ceci est dans notre intérêt. »²⁵

Pour l'Allemagne, la politique méditerranéenne revêt une importance sur le plan de la politique extérieure dans le contexte des efforts allemands déployés pour gagner plus de poids dans la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Lors du sommet européen de Cannes en juin 1995, on a décidé d'investir une somme de 4 685 millions d'ECU dans la politique méditerranéenne jusqu'en 1999. Une partie assez importante de cette somme est fournie par l'Allemagne, qui déduit de cette fonction de « trésorier-payeur » un droit croissant à la codécision politique.

Le droit à la codécision politique implique une plus grande responsabilité politique, de sorte qu'un rôle actif de l'Allemagne dans la politique méditerranéenne indique aussi

<http://www.bmz.de/printversion/medien/reden/hwz03052001.html>.

²³ Nienhaus, V. : Entwicklung und Entwicklungsprobleme in Ländern des südlichen Mittelmeerraums, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99, p. 21.

²⁴ Cf. Engel,U. / Schleicher, H.-G. : p. 382.

²⁵ Herzog, R.: Die Globalisierung der deutschen Außenpolitik ist unvermeidlich, allocution du président fédéral allemand à l'occasion de la cérémonie pour le 40^e anniversaire de la fondation de la Société allemande pour la politique extérieure le 13 mars 1995 à Bonn, publiée dans : Bulletin (Presse und Informationsamt der Bundesregierung) Nr. 20, 15.03.1995, p.164.

que le pays abandonne petit à petit sa « diplomatie du chéquier », souvent critiquée. N'oublions pas, cependant, que l'Allemagne a toujours cherché à profiter de cette diplomatie, et qu'elle en a effectivement tiré profit.

A côté des intérêts politiques déjà évoqués, l'Allemagne poursuit donc aussi des intérêts économiques dans la région. L'un des objectifs les plus importants du partenariat euro-méditerranéen est la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne avant 2010. D'un côté l'Union européenne espère que celle-ci conduira à l'essor économique des États en question, considéré comme nécessaire pour leur stabilisation. De l'autre côté on espère élargir par là le marché pour les exportations européennes en vue d'améliorer les chances de l'Europe dans la compétition internationale. Il est vrai que surtout dans une phase de faiblesse de l'économie mondiale où les chances d'un rétablissement rapide ne sont pas très bonnes, cet aspect est assez important pour l'économie allemande, orientée vers l'exportation. Mais même si dans une telle situation, les petits accroissements sont importants, il ne faut pas les surestimer, car d'autres régions de croissance paraissent encore plus intéressantes.

Le Maghreb dispose d'importantes ressources naturelles, ce qui le rend intéressant du point de vue économique.²⁶

Pays	Réserves pétrolières en millions de tonnes	Réserves de gaz naturel en millions de tonnes	Production pétrolière en millions de tonnes	Durée de vie des réserves pétrolières en années
Mauritanie	0	0	0	...
Maroc	0,3	1	0,02	6
Algérie	1 243	4 522	40	31
Tunisie	42	78	4	11
Libye	3 986	1 314	69	58
Maghreb	5 271	5 915	113	47
Monde	138 981	149 470	3 322	42

Il y a cependant d'autres chiffres qui montrent que du point de vue allemand, les États du Maghreb ne revêtent guère un intérêt économique particulier, même les importations provenant de la Libye ne s'élèvent qu'à environ 0,1 % des importations totales allemandes. Il faut cependant souligner que dans le cas de la Libye, il s'agit presque exclusivement de pétrole brut. Les importations de pétrole brut de la Libye,

qui s'élèvent à 14,22 millions de tonnes, correspondent à 13,7 % des importations de pétrole brut allemandes. La Libye est donc le troisième fournisseur de pétrole brut de la République fédérale d'Allemagne.²⁷ Le commerce extérieur des États du Maghreb se présente comme suit :

	Importations de l'Allemagne	Exportations vers l'Allemagne
Maroc (1998)	6,3 % (3e) 647 millions de US \$	3,4 % (7e) 21 millions de US \$
Algérie (1998)	6,3 % (5e) 623 millions de US \$	5,7 % (6e) 623 millions de US \$
Tunisie (1998)	11,3 % (3e) 998 millions de US \$	15,6 % (3e) 900 millions de US \$
Libye (1998)	11,8% (2e) 580 millions de US \$	17,4 % (2e) 1226 millions de US \$
	importations au total	exportations au total
Mauritanie (1996)	259 millions de US \$	275 millions de US \$

En comparaison, les chiffres du commerce extérieur de la République fédérale d'Allemagne en 1999 : importations d'une valeur de 853 000 millions de US \$ et exportations d'une valeur de 984 000 millions de US \$.

Les sceptiques voient cependant des risques dans la création d'une zone de libre-échange englobant l'Union européenne et des États tiers du bassin méditerranéen. Selon eux, une telle mesure risquerait par exemple de renforcer des antagonismes sociaux déjà existants. Le libre-échange cause automatiquement des bouleversements sociaux importants qui entraînent à court terme des charges plutôt que des avantages. Pour ce qui est des produits agricoles de haute qualité, l'Union européenne n'a pas offert de conditions équitables à ces États. Surtout la France et l'Espagne aimeraient protéger leurs propres zones de culture.

Avec les paiements de transfert des travailleurs émigrés, le tourisme revêt une grande importance pour les recettes en devises. Avec 4,3 millions d'entrées de touristes, la Tunisie occupe le 30e rang mondial dans les statistiques du tourisme international, le Maroc est au 34e rang avec 3,1 millions d'entrées. L'Algérie, la Libye et la Mauritanie sont loin d'obtenir ces résultats.²⁸ Un quart du revenu national

²⁶ Arab Oil and Gas Directory, tableau cité d'après : Bundeszentrale für politische Bildung, Information zur politischen Bildung 272 Afrika II, Bonn III/2001, p. 38.

²⁷ Cf. Fischer Weltalmanach : Zahlen, Daten, Fakten, Francfort sur le Main 2000, p. 1202.

²⁸ World Tourism Organization : Yearbook of Tourism Statistics, Madrid 1999. <http://www.world-tourism.org>.

tunisien provient du tourisme.²⁹ La grande majorité des touristes vient d'Allemagne. En 1999, les devises apportées à la Tunisie par les touristes allemands atteignaient 1,7 milliard de DM.³⁰ Après les États-Unis, la Tunisie est donc la deuxième destination des voyageurs allemands en dehors de l'Europe. Surtout en raison de l'insécurité intérieure, le rôle que joue le tourisme en Algérie est négligeable. Après la fin du boycottage des vols au printemps 1999, la Libye s'intéresse beaucoup au tourisme. Les agences de voyages allemandes ont augmenté le nombre de vols proposés pour cette région. Cependant, il faut aussi voir le tourisme d'un œil critique : En Tunisie, la culture est limitée aux Carthaginois, si jamais elle est évoquée.... Le tourisme balnéaire ne tient pas du tout compte de la situation des indigènes ou la réduit au folklore.

2.5 La Culture

La politique extérieure de la culture et de l'éducation fait partie intégrante de la politique extérieure allemande, elle se comprend comme une contribution importante à la préservation de la paix et à la prévention des conflits. Afin d'éviter que l'engagement culturel soit accaparé par des stratégies politiques, il s'est formé en Allemagne après 1945 un réseau d'organisations médiatrices qui ont bien une mission politique, mais dont la structure doit prévenir une politisation complète. Agissant sous cette forme, ces organisations médiatrices sont officiellement libres dans la planification de leurs programmes, mais de fait c'est le financement, assuré largement par le ministère fédéral des Affaires étrangères, qui influe sur la structure de l'engagement culturel extérieur et devient ainsi un facteur d'influence politique. A côté de la coopération sur les plans de l'éducation et des sciences, ce sont la politique sociale, le dialogue interculturel, la promotion de la langue allemande à l'étranger, l'échange sur les plans de l'art, de la musique et de la littérature, la promotion de l'échange sur les plans de la jeunesse et du sport et les écoles allemandes à l'étranger qui sont des domaines essentiels de la politique extérieure de la culture et de l'éducation.

La politique extérieure allemande de la culture et de l'éducation se déploie moyennant un réseau étendu d'institutions établies en Allemagne et à l'étranger. La politique culturelle extérieure allemande se caractérise par sa décentralisation et par

²⁹ Kagermeier, A. / Popp, H. : Strukturen und Perspektiven der Tourismuswirtschaft im Mittelmeerraum. Petermanns Geographische Mitteilungen 144 (2000) Heft 6, p. 40-44.

³⁰ Cf. Fischer Weltalmanach : p. 1250.

la répartition des tâches sur des organismes de droit privé, appelés organisations médiatrices. L'engagement semi-officiel des Églises allemandes n'est pas analysé dans ce mémoire.

2.6 La migration

Avec la suppression des frontières intérieures de l'Europe grâce à la réalisation du marché unique et aux Accords de Schengen, les frontières extérieures de l'Union européenne ont été poussées jusqu'à la Méditerranée, ce qui se fait sentir aussi pour l'Allemagne. Les Accords de Schengen ont des conséquences pour les mouvements de migration légale et illégale à l'intérieur de l'Europe, par lesquels l'Allemagne se sent particulièrement concernée. Pour le gouvernement Kohl, la migration illégale constituait plutôt un problème de sécurité intérieure et fut donc traitée de manière analogue aux problèmes du trafic de drogue, de la criminalité organisée et du terrorisme international. Sous le gouvernement Schröder, cette question est traitée sous d'autres aspects, mais la politique de migration est restée restrictive. Elle fait partie des efforts d'harmonisation entrepris au sein de l'Union européenne qui cherche à protéger toujours plus son territoire de l'extérieur, surtout dans le cadre des Accords de Schengen. Sans parler des problèmes d'ordre moral causés par une telle politique d'isolement rigoureux surtout dans le domaine de la politique d'asile, on sait aujourd'hui qu'elle ne suffit pas pour endiguer les flux migratoires. Pour maîtriser ce problème, il faut des efforts plus importants pour remédier aux causes de la migration dans les États du Maghreb mêmes. Dans ce sens, la stabilisation économique et politique de ces pays – sur un plan bilatéral ou dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne – est aussi à considérer comme une politique de migration dans l'intérêt de l'Europe et donc de l'Allemagne.

Au cours des premières années de la migration, les ressortissants des États de recrutement, dont le Maroc et la Tunisie, émigrèrent vers l'Allemagne. En analysant les régions d'origine ou de destination de la migration, on voit qu'une grande partie des immigrants qui arrivaient en Allemagne au cours des années 90 étaient des ressortissants d'autres États européens ; en 1999, par exemple, plus des deux tiers des immigrants (70 %) provenaient d'États européens.

Le débat sur les conséquences de cette évolution critique est actuellement dominé par le problème des réfugiés et de la migration. L'évolution démographique dans les États du Maghreb ainsi que les perspectives, maussades pour la majorité de la population de plus en plus jeune se traduisent par un potentiel de migration élevé,

dirigé surtout vers l'Europe. Si les conflits et les crises couvant dans beaucoup de ces pays éclatent, il faudra s'attendre à un grand nombre de réfugiés de guerre et de guerre civile qui viendront rejoindre les migrants à motivation socio-économique. Cependant, ces évolutions ne touchent pas tous les États européens de l'OTAN au même degré. L'expérience a montré que les migrants, mais aussi les réfugiés, préfèrent comme destination les États qui hébergent déjà un grand nombre d'immigrants provenant de leur pays et ayant établi une culture parallèle. Ce seraient donc en première ligne la France et l'Italie qui seraient touchées par les conséquences des mouvements de migration futurs éventuels, parce qu'elles ont déjà accueilli un grand nombre d'immigrants de la région méditerranéenne.³¹ C'est la crainte d'une telle migration qui motive l'Allemagne à s'occuper du Maghreb.

2.7 Le terrorisme

Au plus tard depuis les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 à New York, le Maghreb est aussi considéré sous ce point de vue. En Algérie, par exemple, des islamistes se livrent un combat sanglant avec les dirigeants depuis de longues années. Bien sûr, les différentes réactions des gouvernements et des peuples y jouent un rôle important. Il suffit d'évoquer le rôle de la Libye dans l'affaire de Lockerbie ainsi que l'attaque sur la discothèque « La Belle » à Berlin, importante pour l'Allemagne.

Contrairement à ce qui se passe en France, des groupes terroristes provenant du Maghreb n'ont pas encore joué un rôle majeur en Allemagne. Le rapport de l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (Verfassungsschutz) ainsi que la brochure sur les « activités extrémistes d'islamistes en République fédérale d'Allemagne » publiée par ce service ne mentionnent que certains groupements algériens tels que le « Front islamique du salut » (FIS) et les « Groupes islamiques armés » (GIA). On présume généralement que seulement un petit nombre de partisans de ces deux organisations vivent en Allemagne. Des structures organisées sur le terrain allemand n'ont pas été reconnues. Dans le cadre d'instructions préparatoires, des partisans des GIA ont été arrêtés en Allemagne avant le 11 septembre 2001 et ont été extradés vers la France sur demande de ce pays. On n'a pas trouvé d'indices laissant présager que des attentats aient été planifiés en

³¹ Berriane, M. : Arbeitsimmigration aus Nordafrika und ihre Auswirkung auf die Herkunftsgebiete, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001, p. 38-41.

Allemagne.³² Mais après les attentats de New York, le public et les autorités de la sécurité intérieure en Allemagne ont renforcé leur attention, et le fait que certains auteurs des attentats aient longtemps vécu en Allemagne a eu pour conséquence que la menace posée par les terroristes provenant des États arabes est désormais prise au sérieux. L'attitude généralement plutôt laxiste vis-à-vis des islamistes a été abandonnée. Le gouvernement algérien avait même reproché à des États européens comme l'Allemagne et le Royaume-Uni d'accorder l'asile politique à des islamistes.³³ Une nouvelle évaluation du Maghreb n'a pas encore été réalisée.

³² Cf. www.verfassungsschutz.de/publikationen/gesamt/islamber.html.
³³ Hegasy, S., p. 62.

3. Les États du Maghreb

3.1 La Libye

La politique

Du point de vue de l'Allemagne, la Libye est en train de se réintégrer dans la communauté internationale des États. Ceci devient évident si l'on considère le traitement de l'affaire de Lockerbie. En 1986, trois personnes furent tuées et plus de 200 blessées dans un attentat perpétré contre la discothèque berlinoise « La Belle », fréquentée surtout par des militaires américains. Dès le début de l'enquête, on soupçonna les services secrets libyens d'avoir organisé cet attentat, et les documents du service de contre-espionnage est-allemand, disponibles aujourd'hui, le confirment. Ce n'est qu'en 2000 que les autorités libyennes ont été prêtes à répondre à une commission rogatoire allemande et à contribuer à l'élucidation du cas, ce qui a permis à un tribunal allemand de prononcer un jugement en première instance fin 2001. La décision de la Libye de refuser son soutien aux terroristes s'est traduite aussi par la médiation de M. Kadhafi dans l'affaire de la libération des otages retenus sur l'île sud-indonésienne de Jolo. La normalisation des relations est facilitée par le fait que le nouveau ministre libyen des Affaires étrangères a été l'ambassadeur de son pays en Allemagne. Les choses ont aussi changé pour ce qui est des dettes déjà contractées dans le cadre des cautions d'exportation garanties par l'État allemand (Hermes-Bürgschaften) et des crédits accordés par l'ancienne RDA. La condamnation sans équivoque des attentats du 11 septembre par M. Kadhafi est également un indicateur de la normalisation des rapports de la Libye avec le monde occidental. Après la Russie, la Norvège et le Royaume-Uni, la Libye est le quatrième fournisseur de pétrole. L'ouverture de la Libye et la volonté de la République fédérale d'Allemagne de normaliser les rapports s'expriment aussi à travers le voyage du ministre adjoint Volmer en Libye en avril 2001. C'était la première visite officielle allemande à Tripoli depuis des années. Le ministère fédéral des Affaires étrangères apprécie aussi l'engagement de M. Kadhafi dans le cadre de l'Union africaine.

Contrairement à ce qui se passe dans le domaine politique, l'Allemagne et la Libye ont toujours cultivé de bons contacts économiques. Environ 13 % des importations allemandes de pétrole brut proviennent de la Libye. A première vue, ceci paraît être un taux relativement élevé, mais la dépendance des autres États arabes est

relativement faible. Comme l'Allemagne s'abstient largement dans les autres domaines politiques, cette dépendance est étonnante.

La coopération sur le plan du développement

Il est difficile de savoir dans quelle mesure les droits de l'homme sont respectés en Libye. Le système de ce qu'on appelle la démocratie de base interdit les partis politiques indépendants, et les droits fondamentaux à la liberté n'existent pas comme chez nous. Dans le cas de la Libye, la partie allemande paraît poursuivre une politique conséquente, car la Libye n'apparaît pas du tout dans les statistiques sur le soutien apporté dans le cadre de la coopération allemande en matière de développement. Pour les mêmes raisons, la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW, établissement financier allemand pour la reconstruction) n'a pas accordé de crédits à la Libye.³⁴

L'économie

Seulement 2 % de la superficie de la Libye sont arables. C'est pourquoi l'économie du pays repose presque exclusivement sur l'exportation du pétrole et du gaz naturel, et l'intérêt libyen quant aux assouplissements commerciaux et surtout douaniers est beaucoup plus faible que dans les autres États du Maghreb.

Au cours des années 60, le pays est devenu l'un des premiers exportateurs de pétrole. Aujourd'hui, 90 % des recettes de l'État proviennent de la vente du pétrole. 95 % de toutes les activités économiques sont liées directement ou indirectement à l'exportation ou au traitement du pétrole. La détente sur le plan politique s'accompagne d'une amélioration des relations économiques. La Libye est aujourd'hui aussi courtisée qu'au début des années 70 par les entreprises étrangères, et le taux de croissance de plus de 5 % est éloquent.³⁵ La baisse des prix du pétrole et les sanctions en vigueur depuis 1989 ont cependant provoqué des goulets d'étranglement économiques. Depuis l'assouplissement de ces sanctions grâce à la coopération libyenne dans l'affaire de Lockerbie, la situation économique se détend à nouveau. L'embargo avait touché la politique commerciale et surtout les investissements. Jusqu'à aujourd'hui, on a retenu les investissements. Les

³⁴ http://www.kfw.de/DE/Entwicklungszusammenarbeit/ZahlenundF56/Tab4_3_4_kfw.htm.

³⁵ Dittmann, A.: Libyen – Land im Abseits ?, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001, p. 16.

investissements directs allemands atteignaient 283 millions d'euros en 1999.³⁶ Parmi les États du Maghreb, la Libye a le plus grand volume de commerce extérieur avec l'Allemagne.

La culture

Il n'y a pratiquement pas de coopération culturelle avec la Libye sur le plan étatique ou semi-étatique. Ni l'Institut Goethe ni les fondations politiques ne sont représentés dans ce pays.

3.2 La Tunisie

La politique

La Tunisie est un pays en voie de développement. Ses relations avec la République fédérale d'Allemagne ont toujours été bonnes et amicales. Avec le Maroc, c'est le pays du Maghreb avec lequel l'Allemagne cultive les contacts les plus intenses. Cela se traduit par des échanges politiques au plus haut niveau.³⁷ Grâce à l'ouverture du pays ainsi qu'à ses politiques sociale et extérieure, la Tunisie jouit d'une image de marque libérale dans le monde occidental. Le gouvernement a fait des efforts et réussi à réaliser des réformes sur le plan du budget et des finances, mais la structure économique change moins vite que prévu. Le gouvernement est prudent quant aux privatisations, mais le déficit budgétaire a été réduit et le système bancaire a été adapté à un système de libre marché. Sous cet angle, l'évolution en Tunisie est la plus rapide de tous les États du Maghreb. Le gouvernement a reconnu que le chemin le plus court vers la modernisation de l'économie passe par un rattachement étroit à l'Union européenne.³⁸ Si le président Ben Ali jouit d'une grande popularité auprès du peuple, l'opposition ne partage pas cette sympathie, car elle ne peut toujours pas agir librement, et certains opposants sont même opprimés. C'est par exemple le cas de Silem Ben Sedrine. Cette éditrice opposante a été menacée physiquement et brutalisée, sa maison d'édition a été fermée et elle-même a été arrêtée.³⁹ Ce cas illustre la situation désastreuse de la liberté d'opinion et des médias en Tunisie, qui

³⁶ 395 millions de DM en 1996, 433 millions de DM en 1997, 590 millions de DM en 1998, cf. Deutsche Bundesbank: Kapitalverflechtungen mit dem Ausland, Statistische Sonderveröffentlichung, Frankfurt sur le Main mai 2001, p. 21.

³⁷ Du côté allemand, visites du président fédéral en juillet 1993 et du ministre adjoint Volmer en avril 2001, du côté tunisien, du président Ben Ali en juillet 1990 et en novembre 1996, du ministre de la Défense Ben Yahia (aujourd'hui ministre des Affaires étrangères) en novembre 1996, du ministre des Affaires étrangères Ben Yahia en avril 2001 et du Premier ministre Ghannouchi en juillet 2001.

³⁸ Cf. Field, M.: Tunisia – FES Analyse, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn 3/1996.

³⁹ Cf. Wolff, K.: Der Fall Ben Sedrine, dans : Frankfurter Rundschau, 1er août 2001.

d'ailleurs ne se distingue guère de celle dans les autres États du Maghreb. On cherche à augmenter la légitimité et l'acceptation du régime sans pourtant être prêt à céder des éléments substantiels du pouvoir politique à des groupes concurrents. Le conflit avec le Mouvement de la Tendance Islamique (MIT) au début des années 90 le montre clairement. Cependant, c'est au plus tard après les attentats du 11 septembre que l'Ouest reconnaît que la résistance contre l'islamisme était bien utile.

La coopération sur le plan du développement

La Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ, Société pour la coopération technologique) est représentée en Tunisie depuis sa fondation dans les années 70. Sur demande du Gouvernement fédéral et de l'Union européenne, elle s'engage aujourd'hui dans quatre domaines : la stimulation de l'économie et de l'emploi, le développement rural, la gestion de l'eau et la protection de l'environnement. On soulignera la coopération dans le secteur de l'environnement ; la politique tunisienne de l'environnement est considérée comme exemplaire dans le sud de la Méditerranée. La GTZ s'est surtout engagée dans les communes de la vallée de Medjerda pour créer un système d'évacuation des déchets ainsi que des décharges publiques. Au total, le pays s'est vu accorder jusqu'à présent environ 2 milliards de DM pour la coopération financière et 500 millions de DM pour la coopération technologique. En 1999, il s'agissait de 52 et 20 millions de DM, respectivement, fournis pour la plus grande partie par la Kreditanstalt für Wiederaufbau.⁴⁰ En outre, il y a le projet remarquable de l' « approvisionnement en eau des habitats dispersés ruraux » dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie générales et de réduire les maladies souvent provoquées par une qualité insuffisante de l'eau.⁴¹

L'économie

L'Allemagne est le troisième partenaire commercial de la Tunisie. En 1999, le chiffre du commerce bilatéral était de 3 642 millions de DM (exportations vers la Tunisie : 1 808 millions de DM ; importations de la Tunisie : 1 834 millions de DM).⁴² Dans le domaine du tourisme, les Allemands occupent la première place des nuitées et, depuis 1990, aussi des entrées dans le pays. En 1999, le nombre des visiteurs allemands est monté à 1 028 000. Un facteur économique important pour la Tunisie sont les virements des travailleurs émigrés : La Tunisie les évalue à 100 millions de

⁴⁰ http://www.kfw.de/DE/Entwicklungszusammenarbeit/ZahlenundF56/Tab4_3_4_kfw.htm.

⁴¹ <http://www.bmz.de/medien/laenderberichte/laender081.html>.

⁴² Cf. Fischer Weltalmanach: Zahlen, Daten, Fakten, Francfort sur le Main 2000, p. 799.

DM (en 1996). Environ 60 entreprises allemandes ont actuellement des filiales en Tunisie. Les entreprises allemandes profitent des conseils d'une des deux chambres de commerce internationales dans les États du Maghreb.⁴³ En 1999, les investissements directs des entreprises allemandes atteignaient 170 millions d'euros. Les entreprises allemandes en Tunisie emploient environ 13 000 personnes.⁴⁴

La culture

En 1989, les écoles tunisiennes ont introduit l'allemand comme langue étrangère dans le cycle secondaire. Avec le soutien de la Deutsche Welle (station de radio allemande), Radio Tunis diffuse un programme journalier d'une heure en langue allemande. Les fondations Friedrich-Ebert, Konrad-Adenauer et Hans-Seidel sont représentées à Tunis, la dernière soutenant surtout la modernisation du système de formation basée sur la réforme administrative et la formation professionnelle duale, partagée entre l'école professionnelle et le travail pratique.⁴⁵

Dans le domaine de la coopération sur le plan de l'éducation, le centre de recherche de Jülich s'occupe actuellement de 12 projets, surtout dans les domaines de la recherche écologique, de la recherche sur le plan du matériel et de la biotechnologie.⁴⁶ Le Deutsches Archäologisches Institut (Institut archéologique allemand) est lui aussi représenté par son bureau à Rome. L'un des objectifs de cet institut est de sauver les restes de l'ancienne ville de Carthage et de contribuer ainsi à la recherche sur l'histoire de la ville. Un autre projet s'occupe des carrières à l'extrême nord-ouest de la Tunisie.

3.3 L'Algérie

La politique

Pendant la guerre civile à partir de 1992, la présence de diplomates allemands en Algérie a été sensiblement réduite. L'Allemagne suit non seulement le conflit avec les islamistes mais aussi des émeutes berbères.⁴⁷ Si l'État algérien a reproché à la République fédérale d'Allemagne d'accorder le droit d'asile à des islamistes, on a discuté en Allemagne sur des cas dans lesquels le droit d'asile a été refusé à des

⁴³ <http://www.ahk.de/bueros/tunesien/index.html>.

⁴⁴ 125 millions de DM en 1996, 159 millions de DM en 1997, 200 millions de DM en 1998 ; les investissements directs montent donc en permanence. Cf. Deutsche Bundesbank, p. 21.

⁴⁵ <http://www.fes.de>, <http://www.kas.de> et <http://www.hss.de>.

⁴⁶ http://www.bmbf.de/2103_3648.html.

⁴⁷ Cf. Faath, S. : Berberunruhen in Algerien, dans : Orient Journal, Hambourg 2001, p. 26 et suiv.

Algériens.⁴⁸ Pourtant, les relations sur lesquelles ne pèse aucun passé historique particulier ont été maintenues, ne serait-ce qu'à un niveau très modeste. Cette situation commence à changer très lentement. Ainsi, le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Fischer, a rencontré le président algérien en avril 2001, de sorte que l'espoir des deux parties d'une réintensification de leurs relations semble justifié.

La coopération sur le plan du développement

Depuis sa fondation, la GTZ est aussi très active en Algérie, accompagnant les réformes économiques et sociales dans quatre domaines, à savoir la stimulation de l'économie et de l'emploi, la protection de l'environnement pratiquée dans les villes et par l'industrie et la gestion de l'eau, la construction de logements et le développement urbain ainsi que l'agriculture et la pêche. Le soutien sur le plan économique est surtout apporté aux petites et moyennes entreprises, confrontées au grand défi de l'ouverture de l'économie nationale.

L'économie

Au cours de l'an 2000, le volume du commerce avec l'Algérie a considérablement augmenté, l'Allemagne ayant acheté des marchandises d'une valeur d'environ 3,5 milliards, surtout du pétrole. Cela correspond à une augmentation de 171 %, qui s'explique cependant surtout par le niveau de départ très bas. Ces importations étaient confrontées à des exportations d'une valeur de 1,1 milliard de DM. En 1999, les investissements allemands directs en Algérie s'élevaient à 49 millions d'euros seulement (85 millions de DM en 1998).⁴⁹

La culture

Avant l'éclatement de la violence extrême, il y avait un Institut Goethe à Alger, qui n'a fermé ses portes que temporairement. Aujourd'hui, on pense à une réouverture, qui est cependant rendue impossible par la situation financière interne de l'Institut. Depuis la fin de 1999, les manifestations culturelles allemandes en Algérie ont repris. Environ 30 000 élèves apprennent l'allemand en Algérie – un chiffre considérable.

3.4 Le Maroc

La politique

Du point de vue allemand, l'évolution au Maroc est déterminée essentiellement par les espoirs liés à la personne du nouveau roi, Mohammed VI. Il y a eu certains

⁴⁸ Cf. Algerien- Desertion & Asyl, Connection e.V., Offenbach, juillet 1998.

⁴⁹ Cf. Deutsche Bundesbank, p. 21.

changements politiques substantiels, dont le plus important fut le limogeage du ministre de l'Intérieur de longue date, Driss Basri. On parle beaucoup de réformes administratives et de l'éradication de la corruption, mais peu a été réalisé dans ce domaine.⁵⁰ Les relations politiques entre le Maroc et la République fédérale d'Allemagne sont en principe bonnes et ne sont ombragées par aucun contentieux historique, ce dont témoignent aussi les contacts intensifs au plus haut niveau politique.⁵¹ Il y a plus de 81 000 ressortissants marocains qui vivent en Allemagne, 5 000

Marocains ayant immigré en Allemagne en 1999.⁵² Au cours du semestre d'hiver 1999/2000, 5 699 étudiants marocains fréquentaient les universités allemandes, dont 1 130 ressortissants marocains qui ont acquis leur qualification donnant accès à l'enseignement supérieur, normalement le baccalauréat, en Allemagne.⁵³ Des immigrants maghrébins en Allemagne, il n'y a que les Marocains qui apparaissent dans les statistiques du rapport sur la migration tandis que les autres ne sont pas mentionnés, leur pourcentage étant trop faible. Il faut noter cependant que ces chiffres retiennent uniquement la migration contrôlée. Les données concernant la migration incontrôlée ne sont pas très éloquentes, car beaucoup de personnes n'entrent pas dans les statistiques, et le rapport du délégué aux immigrants ne précise pas la nationalité des personnes arrêtées.

La coopération sur le plan du développement

Dans le cadre de la coopération, la République fédérale d'Allemagne a fourni au Maroc un montant total de 2,6 milliards de DM jusqu'à présent. En 1999, le pays a reçu 28 millions de DM plus d'autres subventions s'élevant à 74,9 millions de DM. En outre, on a mis à disposition des crédits de 84,2 millions de DM en 2000,⁵⁴ dont la plus grande partie a été utilisée pour réparer les systèmes d'alimentation en eau des villes ainsi que pour la préparation du processus d'adaptation et pour stimuler la compétitivité de l'économie marocaine. En plus, le ministère de la Coopération

⁵⁰ Cf. Field, M. : Morocco – FES Analyse, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn 2000.

⁵¹ Du côté allemand, visites du chancelier fédéral Kohl en juin 1996, du ministre fédéral de la Défense Rühle en janvier 1996, du ministre fédéral de l'Économie Rexrodt en mai 1997, du président du Bundestag Thierse en février 1999, du ministre adjoint Zöpel en mai 2001, et du côté marocain, du premier ministre Youssoufi en décembre 2000.

⁵² En 1999, il y avait exactement 81 450 ressortissants marocains qui vivaient en Allemagne, cf. <http://www.bundesauslaenderbeauftragte.de/daten/tab3.htm>. Chiffres d'immigration exactes : 3 782 en 1995 ; 4 304 en 1996 ; 4 142 en 1997 ; 4 513 en 1998 ; 5 004 en 1999 ; cf. Migrationsbericht der Ausländerbeauftragten im Auftrag der Bundesregierung, Berlin 2001, p. 88.

⁵³ Cf. Migrationsbericht, p. 113.

⁵⁴ Cf. <http://www.bmz.de/medien/statistik/stad-02d.xls/09.11.2001>.

économique et du Développement a soutenu cinq projets dans le domaine de la protection et de la gestion améliorée des ressources naturelles du Maroc. L'objectif en était d'assurer la protection et l'utilisation efficace de ces ressources en améliorant les conditions de vie de la population rurale. Les provinces du sud et de l'est du Maroc sont particulièrement menacées par l'érosion éolienne. En raison de l'exploitation trop intensive du tapis végétal, des dunes mouvantes menacent des villages, des exploitations agricoles et des voies de communication et ensevelissent des systèmes d'arrosage.⁵⁵ Des mesures concrètes de protection contre l'érosion ont été prises pour contrer ce risque écologique. Le programme d'instruction Casablanca occupe une place particulière. Il doit surtout aider à réduire le chômage des jeunes, car au Maroc, plus de la moitié des chômeurs ont moins de 24 ans. Dans le projet modèle, on vise à rendre la formation professionnelle plus pratique, suivant l'exemple des écoles professionnelles allemandes. A cette fin, les instructeurs et les délégués à la formation des entreprises sont qualifiés pour enseigner dans trois filières modèles : technique d'entretien, électronique automobile et façonnage de matières plastiques. Ce projet a connu un écho positif : des éléments essentiels du système de formation dual allemand ont été intégrés dans une loi sur la formation professionnelle, et d'autres secteurs économiques, tels que l'industrie du textile, ont établi des filières semblables.⁵⁶

L'économie

Au Maroc, presque la moitié des entreprises à privatiser ont été dénationalisées depuis 1993.⁵⁷ Ce nonobstant, le taux de croissance du produit intérieur brut a stagné à un niveau relativement faible autour de 2,5 % au cours des années 90. Ce taux de croissance a connu de fortes fluctuations (-7,6 % en 1995, + 11,8 % en 1996, -2,2 % en 1997, + 6,5 % en 1998, -0,7 % en 1999), qui sont dues à la grande dépendance du secteur agricole, de par sa nature sujet à des variations, au taux de chômage élevé et surtout à l'endettement du Maroc, le déficit s'élevant à 91 % du produit intérieur brut. Cela restreint sensiblement la liberté d'action du gouvernement. Le gouvernement espère augmenter le taux de croissance à 6 % grâce à la réduction

⁵⁵ Il s'agit des 5 projets suivants : développement agricole du Had Kourt Ouezzane, gestion des ressources dans l'Atlas moyen - projet Oued Srou, protection et exploitation de l'Argahne, lutte contre la désertification dans la vallée du Drâa, protection des ressources naturelles.
www.bmz.de/BMZ/medien/evaluierung/MarokkoRes/MarokkoRes.html.

⁵⁶ Cf. <http://www.bmz.de/printversion/themen/projekte/pr2.html>.

⁵⁷ Cf. http://auswaertiges-amt.de/www/de/laenderinfos/laender/laenderausgabe.html?land_id=106&type_id=14

des obstacles commerciaux, surtout dans le cadre d'un accord commercial avec l'Union européenne.⁵⁸ Il est vrai que le Maroc possède environ trois quarts des réserves mondiales en phosphates, mais la demande en est en baisse. Le déficit du commerce extérieur a donc encore augmenté pour atteindre 8,5 % du produit intérieur brut. L'endettement du Maroc envers l'étranger s'élève à environ 18 milliards de US \$, même s'il est en baisse. La France est le plus grand créancier individuel avec 5 milliards de US \$, l'Allemagne a fourni un total d'environ 1,4 milliard de US \$. Au cours des vingt années passées, la Banque mondiale a fourni plus de crédits au Maroc qu'à la plupart des autres pays (en moyenne, environ 400 millions de US \$ par an). La plus grande partie de cet argent a été investie dans des projets d'infrastructure. Actuellement, environ 80 entreprises allemandes entretiennent des filiales au Maroc. La Chambre de commerce et d'industrie allemande est représentée au Maroc depuis 1997. Les investissements directs d'entreprises allemandes atteignaient 126 millions d'euros en 1999.⁵⁹ Les entreprises allemandes au Maroc emploient environ 8 000 personnes. Après la France, l'Allemagne est le deuxième marché pour le tourisme marocain avec environ 242 000 nuitées en 1998.

La culture

La coopération culturelle entre le Maroc et l'Allemagne est elle aussi relativement intensive. Depuis 1989, il y a un accord culturel bilatéral, et entre temps les deux pays sont convenus du deuxième accord d'application. Ainsi, il y a deux Instituts Goethe au Maroc, dont un à Casablanca et un à Rabat. Vu les vives discussions après les fermetures d'un nombre d'Instituts Goethe en Europe, c'est un exploit remarquable. Le Deutsches Archäologisches Institut est également représenté au Maroc par son antenne à Madrid. Actuellement, il y poursuit surtout deux projets : 1° des recherches concernant la préhistoire et la protohistoire dans la partie orientale de la chaîne du Rif et 2° l'architecture islamique : recherches sur l'architecture et les ornements architecturaux de l'islam en Espagne et au Maroc. Ce deuxième projet se concentre sur la région de Marrakech. De plus, les fondations des grands partis politiques allemands, à savoir les fondations Konrad-Adenauer, Friedrich-Ebert, Friedrich-Naumann et Hans-Seidel sont représentées au Maroc. La fondation Heinrich-Böll n'est pas toujours présente, mais elle finance par exemple un projet pour la promotion de la femme à Casablanca.

⁵⁸ Cf. Field, Michael : Morocco – FES Analyse, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn 2000.

3.5 La Mauritanie

La politique

Du point de vue géographique, la Mauritanie est le pays maghrébin situé le plus loin de l'Allemagne et elle n'est pas un État riverain de la Méditerranée. Les relations politiques entre la Mauritanie et la République fédérale ne sont pas problématiques, mais elles se situent à un niveau très bas. La stricte neutralité de l'Allemagne concernant le conflit du Sahara occidental occupé par le Maroc y joue un rôle important.

La coopération sur le plan du développement et de la culture

Il n'y a pas d'organisations médiatrices allemandes en Mauritanie. Malgré son niveau économique relativement bas, la Mauritanie n'a reçu qu'environ 15,6 millions de DM dans le cadre de l'aide allemande au développement en 2000. La plupart des prestations sont fournies par la GTZ, qui soutient le processus de démocratisation, le développement rural et le secteur de la santé.⁶⁰

L'économie

La Mauritanie est l'un des pays les plus pauvres ; en même temps, elle est très endettée. Le volume total du commerce, exportations et importations, s'élève à environ 530 millions de US \$, et les chiffres pour le commerce avec l'Allemagne sont donc aussi très bas.⁶¹ Dans sa publication spéciale sur les participations croisées avec l'étranger, la Deutsche Bundesbank ne présente pas de chiffres pour la Mauritanie.⁶²

⁵⁹ 132 millions de DM en 1996, 159 millions de DM en 1997, 175 millions de DM en 1998. Les investissements directs augmentent donc en permanence. Cf. Deutsche Bundesbank, p. 21.

⁶⁰ <http://www.gtz.de/themen/ebene3.asp?projectId=222&spr=1&Thema=8>.

⁶¹ Cf. Fischer Weltalmanach, p. 535.

⁶² Cf. Deutsche Bundesbank, p. 21.

4. Conclusion

Helmuth Plessner caractérise l'empire allemand unifié par Bismarck comme une grande puissance sans philosophie étatique. Son but n'était pas la promotion d'une idée. Les Allemands voulaient devenir une nation, simplement car les autres aussi en étaient une.⁶³ Aujourd'hui, l'Allemagne n'est pas seulement redevenue une nation parce que les autres États le sont aussi, mais parce que, au cours des quatre décennies passées, elle a su lier l'idée nationale avec un idéal supranational : Elle a mis son rôle de puissance civile, d'État commercial, de pionnier de la détente au service d'une civilisation libérale et démocratique à l'échelle atlantique. Pour la première fois dans son histoire, l'ensemble de l'Allemagne fait partie de l'Ouest et d'une grande civilisation, dans laquelle il est possible d'intégrer l'héritage du XIXe siècle, l'humanisme cosmopolite. La confirmation et l'approfondissement de ces valeurs resteront la mesure pour la définition de l'intérêt national des Allemands.⁶⁴

Pour un État démocratique, les valeurs pour lesquelles il s'engage vis-à-vis de ses citoyens l'engagent aussi sur le plan de ses relations avec l'étranger. Ceci vaut surtout pour les relations avec l'Afrique. D'un côté, l'Allemagne dispose d'une grande marge de manœuvre pour promouvoir ces valeurs dans la région, étant donné qu'elle n'y a que peu d'intérêts immédiats. De l'autre côté, il n'y a guère une autre région où ces valeurs centrales soient menacées à ce point. Contrairement aux États-Unis et à la France, l'Allemagne y est à l'abri de tout soupçon de poursuivre une politique de pouvoir guidée par des intérêts stratégiques. Mais les attentes dépassent de loin les capacités allemandes. L'Allemagne ne risquera jamais un conflit avec ses alliés les plus importants, les États-Unis, la France ou le Royaume-Uni, sur des questions secondaires de politique extérieure telles que le Maghreb. La France considère l'Afrique francophone comme sa basse-cour. Sa prétention de puissance mondiale se basait en partie sur le contrôle de cette partie de l'Afrique. L'Allemagne respectait ces prétentions et concentrait sa politique africaine sur l'Afrique anglophone, où aucune puissance ne prétendait à une hégémonie absolue. Il est vrai que l'Union européenne soutient le développement de sociétés civiles, mais si elle doit trancher entre la démocratisation et la stabilité, elle optera pour la stabilité. Cela se voit nettement dans le fait que l'Union européenne n'a encore jamais employé les clauses

⁶³ Plessner, H. : Die verspätete Nation. Über die politische Verfügbarkeit bürgerlichen Geistes, Stuttgart 1966.

⁶⁴ Hacke, C., p. 7.

de suspension prévus par l' « accord de Barcelone ». Ces clauses permettent la suspension de la coopération économique pour imposer le respect des droits de l'homme. Et il y avait plus d'une raison qui aurait justifié de telles mesures. Par contre, l'Allemagne est manifestement plus intéressée par l'islamisme.⁶⁵ Ce n'est pas étonnant, surtout après les événements du 11 septembre, si on regarde l'opinion publique, mais celle-ci ne devrait pas dominer la politique extérieure. Si l'Allemagne poursuit des intérêts dans cette région, ils sont d'ordre économique. Voilà pourquoi elle s'adapte volontiers à cette politique sans devoir assumer une responsabilité directe. Cela montre nettement le gouffre qui sépare les nobles convictions éthiques de l'action politique concrète. Le gouvernement fédéral ne profite pas de la marge de manœuvre dont il dispose dans sa politique extérieure pour imposer certaines valeurs, soit parce qu'il respecte les intérêts des autres puissances, soit par opportunisme économique. Il est très probable que dans la concurrence mondiale, le gouvernement rouge/vert actuel joue beaucoup plus la carte nationale que son prédécesseur, surtout parce qu'il n'est guère soupçonné de poursuivre des intérêts nationaux.⁶⁶ Malgré toutes les concessions accordées par les États tiers situés dans le bassin méditerranéen, l'Union européenne, y compris l'Allemagne, n'est pas prête à abandonner sa politique agricole protectionniste. C'est pourquoi Venditto constate que la création d'une zone de libre-échange ne réduira pas l'asymétrie économique entre les deux blocs mais favorisera la production industrielle des États de l'Union européenne.⁶⁷ Il faut souligner encore une fois que dans l'ensemble, les États du Maghreb jouent un rôle minime en tant que partenaires commerciaux de l'Union européenne, tout en réalisant 60 % de leur commerce avec elle. On peut se demander s'il est vraiment justifié de parler d'un partenariat. Il est vrai que la région méditerranéenne retient aujourd'hui plus d'attention qu'autrefois parce qu'on accepte qu'elle représente une menace pour la sécurité et la prospérité européennes, mais il n'y a pas de stratégie commune de l'Ouest vis-à-vis de cette région qui soit digne de ce nom.⁶⁸ Du point de vue allemand, cette menace est constituée surtout par le fondamentalisme islamique, le terrorisme, la migration, le trafic de drogue, des

⁶⁵ Cf. Jünemann, A. : Europas Mittelmeerpolitik im regionalen und globalen Wandel : Interessen und Zielkonflikte, dans : Zippel, W. (Hrsg.) : Die Mittelmeerpolitik der EU, Baden-Baden 1999, p. 29-64.

⁶⁶ Cf. Lammers, C. / Schrader, L. : Neue deutsche Außen- und Sicherheitspolitik ? Eine friedenpolitische Bilanz zwei Jahre nach dem rot-grünen Regierungswechsel, Baden-Baden 2001, p. 145 et suiv.

⁶⁷ Cf. Venditto, B. : Is the Euro-Mediterranean Free Trade Area Still a Convincing Instrument for Regional Co-operation ? The Maghreb Review 23 (1998), p. 87-101.

⁶⁸ Cf. Meyer, Frank : Euro-Mediterranean Partnerschaft oder Konfrontation, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001, p. 32-37.

conflits régionaux, l'instabilité politique et la croissance démographique. Les États du Maghreb, de leur côté, voient l'Union européenne surtout sous les aspects de la dominance et de la supériorité militaire, du protectionnisme caché et de l'ingérence dans leurs affaires intérieures. Selon eux, elle n'est pas disposée à un vrai partenariat.

L'Allemagne s'est établie comme une puissance civile. Le terme de puissance civile signifie qu'elle prétend à un rôle essentiel dans la résolution de conflits, tout en faisant preuve de retenue et en s'intégrant dans des structures internationales pour rendre superflue toute crainte d'actions isolées nationales voire chauvines et pour reléguer, dans la mesure du possible, le rôle du militaire au second plan. Cependant, beaucoup des conflits virulents ont un noyau militaire très concret. Celui qui, par principe, refuse de s'engager sur le plan militaire doit s'abstenir d'actions concrètes pour traiter des questions de principe. Par cela, on déplace aussi l'accent géographique. Pour le Maghreb, cela signifie qu'il a bien profité d'une certaine attention en tant que partie de la « corniche méditerranéenne critique », mais il a perdu cette attention parce que les problèmes dans les rapports entre le Nord et le Sud ont augmenté. Le 11 septembre 2001 « a remis le compteur de la politique extérieure à zéro, c'est une situation comparable à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou la chute du mur de Berlin. »⁶⁹ Mais la fidélité envers l'Alliance devient elle aussi un sujet tout à fait concret. Quel pays membre de l'OTAN aurait pensé que les États-Unis seraient le premier État à avoir recours à l'OTAN ? On se concentre ainsi sur l'essentiel, ce qui fait qu'une région périphérique comme le Maghreb risque de perdre l'attention qu'elle vient seulement de gagner. Après le changement de gouvernement en 1998, le terme clé de la politique extérieure allemande fut d'abord la « continuité », car la République fédérale est intégrée dans un réseau serré de relations internationales. Celles-ci comprennent l'adhésion à l'Union européenne, avec pour noyau l'amitié franco-allemande, et la volonté d'étendre l'Union européenne aux pays de l'Est, le partenariat transatlantique avec les États-Unis, le rapprochement avec la Russie et la conciliation des intérêts dans les relations entre le Nord et le Sud. Après le premier tour d'élargissement de l'Union européenne, plus aucune frontière de l'Allemagne ne sera en même temps une frontière extérieure de l'Union européenne, et la situation marginale artificielle du temps de la guerre froide

⁶⁹ Volmer, L. : Grundlinien der neuen deutschen Außenpolitik, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse>.

sera définitivement révolue.⁷⁰ Cette évolution retient l'attention de l'Allemagne, et sa politique extérieure se concentre donc sur l'Europe et les relations transatlantiques. Et cette attitude ne changera pas, même si le ministre fédéral des Affaires étrangères se pose la question de savoir comment on a réagi jusqu'à présent aux catastrophes humanitaires : « Est-ce qu'on a suffisamment tenu compte des plus de 100 000 morts en Algérie depuis 1992, ou est-ce que la réaction de l'Ouest a été marquée par le fait que les massacres se sont déroulés en Afrique et non pas en Europe ? »⁷¹ La réalité le prouve : L'Afrique et l'Orient ne jouent qu'un rôle minime dans la politique extérieure allemande et il n'y a pratiquement pas d'intérêts à côté des intérêts commerciaux qui soient d'importance.

⁷⁰ Cf. Volmer, L. : Grundlinien der neuen deutschen Außenpolitik, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse>.

⁷¹ Cf. Fischer, J. : Rede vor dem Deutschen Bundestag am 26.09.2001 zu den internationalen Konsequenzen der terroristischen Angriffe in den USA und ihre Auswirkungen auf die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, dans : <http://www.auswaertiges-amt.de>.

Bibliographie

OUVRAGES :

- Algerien- Desertion & Asyl, Connection e.V., Offenbach, juillet 1998.
- Bundesregierung, Migrationsbericht der Ausländerbeauftragten im Auftrag der Bundesregierung, Berlin 2001.
- Delmas, P. : Über den nächsten Krieg mit Deutschland. Eine Streitschrift aus Frankreich, Berlin 2000. Titre de l'original : De la prochaine guerre avec l'Allemagne.
- Deutsche Bundesbank: Kapitalverflechtungen mit dem Ausland, Statistische Sonderveröffentlichung, Frankfurt sur le Main mai 2001.
- Engel, U. / Schleicher, H.-G. : Die beiden deutschen Staaten in Afrika. Zwischen Konkurrenz und Koexistenz. 1949-90, Hambourg 1998.
- Field, M.: Tunisia – FES Analyse, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn 3/1996.
- Field, M. : Morocco – FES Analyse, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn 2000.
- Fischer Weltalmanach : Zahlen, Daten, Fakten, Frankfurt sur le Main 2000.
- Herzog, R.: Die Globalisierung der deutschen Außenpolitik ist unvermeidlich, allocution du président fédéral allemand à l'occasion de la cérémonie pour le 40^e anniversaire de la fondation de la Société allemande pour la politique extérieure le 13 mars 1995 à Bonn, publiée dans : Bulletin (Presse und Informationsamt der Bundesregierung) Nr. 20, 15.03.1995.
- Kagermeier, A. / Popp, H. : Strukturen und Perspektiven der Tourismuswirtschaft im Mittelmeerraum. Petermanns Geographische Mitteilungen 144 (2000) Heft 6.
- Kaiser, K. / Krause, J. (éd.) : Deutschlands neue Außenpolitik, Band 3: Interessen und Strategien, Oldenbourg 1996.
- Nato-Handbuch, Bruxelles 1998.
- Plessner, H. : Die verspätete Nation. Über die politische Verfügbarkeit bürgerlichen Geistes, Stuttgart 1966.
- Stürmer, M. : Das ruhelose Reich. Deutschland 1866-1918, Berlin 1983.
- Stürmer, M. : Bismarck, Die Grenzen der Politik, Munich 1987.

ARTICLES :

- Arab Oil and Gas Directory, tableau cité d'après : Bundeszentrale für politische Bildung, Information zur politischen Bildung 272 Afrika II, Bonn III/2001.
- Berriane, M. : Arbeitsimmigration aus Nordafrika und ihre Auswirkung auf die Herkunftsgebiete, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001.
- Dittmann, A.: Libyen – Land im Abseits ?, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001.
- Faath, S. : Berberunruhen in Algerien, dans : Orient Journal, Hambourg 2001.
- Fischer, J. : Interview du ministre des Affaires étrangères à propos de la politique extérieure du nouveau gouvernement fédéral, dans : Der Tagesspiegel, 05 septembre 1998.

- Hacke, C. : Nationales Interesse als Handlungsmaxime für die Außenpolitik Deutschlands, dans :Kaiser, K. / Krause, J. (éd.) : Deutschlands neue Außenpolitik, Band 3: Interessen und Strategien, Oldenbourg 1996.
- Hegasy, S. : Euro-mediterrane Partnerschaft, dans : Informationen zur politischen Bildung Nr. 272, Afrika II.
- Jacobs, A. / Masala, C. : Vom Mare Nostrum zum Mare Securum, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99.
- Jünemann, A. : Deutsche Mittelmeerpolitik im europäischen Rahmen, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99.
- Jünemann, A. : Europas Mittelmeerpolitik im regionalen und globalen Wandel : Interessen und Zielkonflikte, dans : Zippel, W. (Hrsg.) : Die Mittelmeerpolitik der EU, Baden-Baden 1999.
- Lammers, C. / Schrader, L. : Neue deutsche Außen- und Sicherheitspolitik ? Eine friedenpolitische Bilanz zwei Jahre nach dem rot-grünen Regierungswechsel, Baden-Baden 2001.
- Mair, S. : Afrikapolitik der Europäischen Union, dans : Schriftenreihe zur politischen Bildung : Heft 264 Afrika.
- Meyer, Frank : Euro-Mediterrane Partnerschaft oder Konfrontation, dans : Geographische Rundschau, Jahrgang 53, juin 2001.
- Mitteilung der Kommission an den Rat und an das Europäische Parlament : Stärkung der Mittelmeerpolitik der Europäischen Union : Entwicklung einer Partnerschaft Europa-Mittelmeer , Bruxelles. 19 octobre 1994.
- Nienhaus, V. : Entwicklung und Entwicklungsprobleme in Ländern des südlichen Mittelmeerraums, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, n° 17/99, Bonn 23 avril 99.
- Venditto, B. : Is the Euro-Mediterranean Free Trade Area Still a Convincing Instrument for Regional Co-operation ? The Maghreb Review 23 (1998).
- Wolff, K.: Der Fall Ben Sedrine, dans : Frankfurter Rundschau, 1er août 2001.

SITES INTERNET :

www.auswaertiges-amt.de
www.bundesregierung.de
www.ahk.de
www.fes.de
www.bmz.de
www.world-tourism.org
www.verfassungsschutz.de
www.kfw.de
www.kas.de
www.hss.de
www.bmbf.de
www.bundesauslaenderbeauftragte.de
www.gtz.de

INDEX

2.	Introduction	2
2.	Le cadre de la politique allemande	5
2.1	La politique en général	5
2.2	La politique de sécurité	10
2.3	La coopération sur le plan du développement	13
2.4	L'économie	16
2.5	La Culture	19
2.6	La migration	19
2.7	Le terrorisme	21
3.	Les États du Maghreb	22
3.1	La Libye	22
3.2	La Tunisie	24
3.3	L'Algérie	26
3.4	Le Maroc	27
3.5	La Mauritanie	31
4.	Conclusion	32
	Bibliographie	36